

VILLE DE RAMBERVILLERS

Service des Finances

REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX
CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2011

SERVICES	TARIFS
MEDIATHEQUE	
Abonnements livres, documents imprimés, 4 livres et 2 revues.	
* Association de Rambervillers	27,00
* Association de l'extérieur	49,00
* Ecoles de Rambervillers	Gratuit
* Ecoles de l'extérieur	16,00
Abonnements multi-média 4 livres, 2 revues, 2 CD et 1 DVD.	
* Enfants et jeunes de Rambervillers 0 à 14 ans	Gratuit
* Enfants de l'extérieur	8,50
* Adultes de Rambervillers	15,00
* Adultes de l'extérieur	25,00
• Demi-tarif pour étudiants, demandeurs d'emplois, rmistes, sur présentation d'une pièce justificative	
• Demi-tarif pour le public de + de 65 ans	
• Internet (réservé aux abonnés)	Gratuit
• Frais de retard par document : 5.00 € à compter de la 5ème semaine de prêt et prix du document à compter de la fin du deuxième mois de retard.	
• Prêt d'exposition	50,00
* Duplicata de carte	2,50
* Vente de livres (qui ne sortent pratiquement plus)	1,00
IMPRESSIONS et PHOTOCOPIES	
Noir et blanc	0,30
Couleur	0,60
Copies faites à la Médiathèque, Mairie ou un autre service municipal	
CAMPING MUNICIPAL	
* Par personne	1,70
* Enfant de moins de 7 ans	1/2 tarif
* Emplacement voiture	1,30
* Emplacement tente, caravane ou camping Car	1,70
* Branchement électrique	3,50
* Branchement eau	3,00
* Installations inhabitées ou caravane ventouses	
- de l'ouverture à la fermeture du Camping	3,00
- Autres périodes de l'année	2,20
* Marabout	5,00
Pour les groupes au-delà de 20 enfants, une réduction de 20 % par personne sera appliquée.	
* Aire de Camping Car – Forfait par passage d'un camping car sur la journée comprenant le branchement eau, la vidange et l'accès aux services du camping	4,00
* Douches (autres que Campeurs et Associations Sportives)	2,50

S E R V I C E S	T A R I F S
LOCATION DE SALLES	
MAISON DU PEUPLE	
Grande salle	
* Démonstration commerciale	260,00
* Bals et spectacles	140,00
* Heure supplémentaire au delà de 3 heures du matin	35,00
* Conférences, réunions	100,00
* Noces, banquets (premier repas) pour les habitants de RAMBERVILLERS	135,00
* Noces, banquets (premier repas) pour les habitants hors RAMBERVILLERS	200,00
* Par repas en plus	33,00
Salle du 2ème étage - Conférences et réunions	50,00
RELAIS SOCIAL	
Salle polyvalente	
* Démonstration commerciale	210,00
* Bals et spectacles	120,00
* Conférences et réunions	75,00
* Noces et banquets pour les habitants de RAMBERVILLERS	110,00
* Noces et banquets pour les habitants hors RAMBERVILLERS	160,00
* Par repas en plus	33,00
POUR LES 2 SALLES - MAISON DU PEUPLE et RELAIS SOCIAL	
* Lotos ou repas associations de RAMBERVILLERS	70,00
* Lotos ou repas associations hors RAMBERVILLERS	160,00
* Arbres de Noël pour associations de RAMBERVILLERS (vaisselle, chauffage, éclairage en sus)	40,00
* Assemblée Générale pour les Associations de RAMBERVILLERS (sans repas)	Gratuit 1 fois/an
* Personnel Communal (en activité et retraités) pour événements familiaux en lien direct avec l'agent (Assurance RC du loueur sera obligatoire)	Gratuit 1 fois/an
Cuisine sans vaisselle	35,00
Cuisine avec prêt de vaisselle	
* 50 couverts	50,00
* 100 "	65,00
* 150 "	80,00
* 200 "	95,00
* 250 "	110,00
* 300 "	125,00
Prêt de verre (par tranche de 50)	18,00
Un acompte de 50 % du montant de la location, incluant éventuellement toutes les prestations fournies, est demandé lors de la réservation de la Salle	
Après chaque utilisation des salles de la Maison du Peuple et du Relais Social, un état des lieux sera effectué. Si cet état des lieux révèle la nécessité de faire nettoyer l'installation, l'intervention du personnel territorial sera facturée aux utilisateurs.	

S E R V I C E S	T A R I F S
MAISON DE L'AGRICULTURE	
* Conférences et réunions * Assemblée générale pour les Associations de RAMBERVILLERS (sans repas)	50,00 Gratuit 1 fois/an
CHAPELLE DES ARTS	
Associations et particuliers Rambervillers	
* Journée	45,00
* Semaine	110,00
Entreprise Rambervillers	
* Journée	65,00
* Semaine	160,00
Associations et Particuliers extérieures	
* Journée	90,00
* Semaine	220,00
Entreprises extérieures	
* Journée	130,00
* Semaine	320,00
REMBOURSEMENT DU MATERIEL CASSE	
(Pour les utilisateurs des salles municipales et Cantine)	
* Couvert	2,00
* Verre	2,40
* Assiette ou cruche en verre	3,20
* Mobilier (coût du rachat)	
* Autres ustensiles (coût du rachat)	
LOCATION SONORISATION (MAISON DU PEUPLE – RELAIS SOCIAL et CHAPELLE DES ARTS)	
* Prêt de la sonorisation	50,00
* Caution obligatoire	250,00
LOCATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES	
Pour les écoles, organismes ou associations ayant leur siège à l'extérieur de RAMBERVILLERS	
* COSEC (chaque salle)	20.00/h
* Stade de la Liberté	20.00/h
* Stade Lucien Nicolas	11.00/h

S E R V I C E S	T A R I F S
DROITS DE PLACE	
* Marché hebdomadaire, Foires et Braderies (le ml/jour)	1,00
* Marché hebdomadaire, " " (les 5 ml/jour)	5,00
* Forfait électrique	2,50/J
* Etalages extérieurs Gratuit après demande d'autorisation d'occupation du domaine public à faire par les commerçants	
* Terrasses fixes de débits de boissons (le m2 par an) Pour la période du 1er Avril au 31 Octobre	11,00
* Camions Outillages	60,00
* Cirques et autres manifestations	160,00
* Commerçants non sédentaires installant leur commerce sur la voie publique	10,00/J
	Après autorisation
DROIT DE VOIRIE	
* Occupation du domaine public par un échafaudage, quelque soit sa superficie et sa longueur, étant précisé que les trois premiers mois d'occupation seront gratuits et que tout mois commencé sera dû	40,00/mois
AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE	
* Caution par emplacement	100,00
* Droit de stationnement par jour et par emplacement (limité à 2 caravanes)	5,20
* Contribution supplémentaire par jour à partir de la 3ème caravane installée sur le même emplacement famille	2,60
* Eau (le m3)	3,50
* Electricité	
- en période estivale (du 21 mars au 31 octobre)	0,041 € le Kw
- en période hivernale (du 1er novembre au 20 mars)	0,17 € le Kw
Un avance minimum de 50 € est nécessaire au bon fonctionnement de la télégestion des fluides,	
En sus de la caution, la carte grise de la caravane principale sera demandée et restituée à la fin du séjour, sous réserve que les droits de place soient acquittés, qu'aucune dégradation ne soit constatée et que l'aire d'accueil ou de transit ne soit endommagée.	
LOCATION DES CHALETS et TENTES	
CHALETs	
2 jours ou forfait week-end	30,00
Par jour supplémentaire	15,00
TENTES	
	25,00 / Jour
Pour les associations caritatives, ces tarifs peuvent être réduits de moitié	

S E R V I C E S	T A R I F S
INTERVENTION DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX	
* Main d'oeuvre - l'heure pour habitants de RAMBERVILLERS	25,00
- l'heure pour les personnes extérieures	35,00
* Location de matériel :	
- Nacelle et tracto-pelle	1ère heure 65,00
	l'heure en sus 35,00
- Balayeuse	1ère heure 105,00
	l'heure en sus 55,00
- Camion, Camionnette ou remorque	1ère heure 50,00
	l'heure en sus 30,00
* Grilles, barrières, bancs	2,00
* Tables de brasserie	2,50
* Podium (montage, démontage et transport)	
* 4 éléments (3.00m X 3.00m)	15,00
* 9 éléments (4.50m X 4.50m)	30,00
* 16 éléments (6.00m X 6.00m)	50,00
* 25 éléments (7.50m X 7.50m)	85,00
<i>Gratuit pour les autres Municipalités avec lesquelles une convention de réciprocité sera passé</i>	
<i>Gratuit pour les Associations de RAMBERVILLERS sur le territoire de la Commune</i>	
<i>Remplacement en valeur de renouvellement si casse</i>	
FETE PATRONALE	
* Métiers :	
- le m2 en dessous de 100 m2	1,30
- le m2 à partir du 101ème m2	1,00
* Camion	6,00
* Caravanes	6,00
* Distributeurs ou appareils de jeux installés à l'extérieur du métier	20,00
* Forfait branchement eau	19,00
* Forfait branchement électrique	3,50/Jour
Arrhes : 50 % du coût de l'emplacement seront obligatoirement versées dès réception de la demande de réservation	
Chèque de caution : versement de l'intégralité de la somme dûe pour l'emplacement avec paiement obligatoire de cette somme à la réservation 60 jours avant la date de la fête, cette décision ne s'appliquant qu'aux manèges occasionnels installés en zone bleue	

S E R V I C E S	T A R I F S
PISCINE MUNICIPALE	
SCOLAIRES	
- Elèves des Ecoles Maternelles de RAMBERVILLERS	Gratuit
- Elèves des Ecoles Primaires de RAMBERVILLERS	Gratuit
- Collèges de RAMBERVILLERS (forfait par séance)	25,00
- Collèges extérieurs (forfait par séance)	60,00
- Ecoles Primaires et Maternelles extérieures (forfait par séance avec Maître Nageur)	60,00
PUBLIC	
* Adultes	2,70
* Etudiants, chômeurs, Rmistes	2,00
* Enfants de 5 à 16 ans	1,10
* Enfants de moins de 5 ans Rbs et Hors Rbs, accompagné d'un adulte	Gratuit
ABONNEMENT	
(12 entrées pour 10 payées - Validité 6 mois)	
* Adultes	24,50
* Etudiants, chômeurs, Rmistes	20,00
* Enfants de 5 à 16 ans	10,00
* Enfants de moins de 5 ans Hors Rbs, accompagné d'un adulte	Gratuit
Non remboursable sauf avis contraire du Service des Sports	
GROUPES AGREES (Payable à chaque séance)	
(1 moniteur gratuit selon les normes de l'administration concernée)	
* ALSH de RAMBERVILLERS	0,80
* Autres groupes (ruches, centres de loisirs)	1,30
ASSOCIATIONS, CLUBS	
* Association Sportive de l'Ecole Jeanne d'Arc Nombre exact d'entrées (minimum 20)	1,20
* Club Aquatique Rambuvetais (Loi 1901) (Piscine gratuite et prise en charge des heures MNS avec charges sociales 3H/semaine)	
* Ecole Municipale de Natation (MNS animateur)	
* Ecole de Natation du Collège "	
* Jardin Aquatique "	
Par trimestre et par adhérent	22,00
* Club de plongée "Rambuvetais Aquatic Club" Par an sans mise à disposition du personnel municipal	1 600,00
* COMITES D'ENTREPRISES	
Entrée	2,30
Abonnement (12 entrées)	23,00
* Gymnastique Aquatique (animation MNS) Pour l'année complète	105,00
Etudiants, chômeurs, rmistes, retraités de + de 65 ans	85,00
Non remboursable sauf avis contraire du Service des Sports	
* Leçons particulières - pendant les heures normales d'ouverture (10 fois 1/2 heure) réglées à la comptabilité	95,00

S E R V I C E S	T A R I F S
<p>TARIFS préférentiels destinés aux seuls agents territoriaux de la Ville et du C.C.A.S. (en activité ou retraité, pas pour les conjoints, ni les enfants)</p> <p>* Adulte</p> <p>* Abonnement adulte</p> <p>* Gymnastique Aquatique</p> <p>Section des Jeunes Sapeurs Pompiers du Secteur de RAMBERVILLERS lors des entraînements natation faisant partie de la formation, à savoir 4 séances par année scolaire et par promotion</p> <p>Gendarmerie Mobile de Metz Entraînement dans le cadre de stages de l'Escadron 16/7 de BACCARAT</p> <p>CRENEAU - 1 ligne d'eau BONNET (obligatoire à compter du 1er Juillet 2009)</p>	<p>Gratuit</p> <p>Gratuit</p> <p>Gratuit</p> <p>Gratuit</p> <p>35,00</p> <p>17.00/h</p> <p>1,00</p>
TRANSPORTS SCOLAIRES	
<p>Pour 2 utilisations :</p> <p>* 1er enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maternelle ou Primaire - Collège <p>* 2ème enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maternelle ou Primaire - Collège <p>* 3ème enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maternelle ou Primaire - Collège <p>* 4ème enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maternelle ou Primaire - Collège <p>* 5ème enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maternelle ou Primaire - Collège <p>Pour 4 utilisations :</p> <p>* 1er enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maternelle ou Primaire - Collège <p>* 2ème enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maternelle ou Primaire - Collège <p>* 3ème enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maternelle ou Primaire - Collège <p>* 4ème enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maternelle ou Primaire - Collège <p>* 5ème enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maternelle ou Primaire - Collège <p>DUPLICATA DE CARTE</p> <p>L'ORDRE DES ENFANTS EST DETERMINE EN PARTANT DU PLUS JEUNE POUR TERMINER PAR L'AINE</p> <p>PAIEMENT DES CARTES EN DEUX FOIS : 50 % en Septembre et le solde, Fin Janvier.</p>	<p>63,40</p> <p>69,40</p> <p>55,60</p> <p>61,90</p> <p>53,20</p> <p>57,40</p> <p>49,60</p> <p>52,00</p> <p>Gratuit</p> <p>Gratuit</p> <p>80,20</p> <p>88,00</p> <p>69,70</p> <p>77,20</p> <p>66,70</p> <p>70,30</p> <p>59,80</p> <p>61,90</p> <p>Gratuit</p> <p>Gratuit</p> <p>2,00</p>

S E R V I C E S	T A R I F S
ESPACE EMPLOI FORMATION	
* Location d'une salle de réunion pour formation (Téléphone et ADSL compris)	28,00/J
CIMETIERE COMMUNAL	
* Concession temporaire (15 ans) par tombe d'un mètre de large	80,00
* Concession trentenaire (30 ans) par tombe d'un mètre de large	130,00
* Concession cinquantenaire (50 ans) par tombe d'un mètre de large	180,00
* Concession temporaire (15 ans) Cavurne (tombe d'un mètre carré)	150,00
* Concession temporaire (30 ans) Cavurne (tombe d'un mètre carré)	300,00
COLUMBARIUM	
* Case 2 urnes pour 15 ans	330,00
* Case 2 urnes pour 30 ans	550,00
* Case 4 urnes pour 15 ans	550,00
* Case 4 urnes pour 30 ans	880,00
MAISON DU PEUPLE	
Emplacement pour le Marché de Noël - Par exposant et pour le week-end	30,00
Dégradations diverses occasionnées au domaine public	
Taxe de nettoyage	60,00
BATIMENTS ET INSTALLATIONS MUNICIPALES	
Remplacement d'un barillet de serrure et d'une clé en cas de perte des clés par les utilisateurs des bâtiments et installations municipales	100,00